

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers  
En exercice : 12  
Présents : 8  
Procuration : 2  
Votants : 10  
Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre  
Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué.  
Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude  
DENNE (Maire)  
Secrétaire de séance : Mme MICHAUD Carole  
Date de convocation : 6 décembre 2024

Réf: 24174

**Object: CONVENTION MAIRIE  
CHAILLEVETTE**

Présents : M. MUFFAT Michel - - M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine  
- M. GAILLARD Guy - Mme MICHAUD Carole – M. DUCHEMIN Vincent - Mme  
MICHAUD Sonia - Mme TAVERNIER Marie -Laure

Absents ou excusés : Mme QUOEX Valérie - M. ROSSET André - M. BRAIZE  
Richard - Mme MCQUADE Alisha

Procuration : Mme QUOEX Valérie à Mme MICHAUD Carole

M. BRAIZE Richard à Mme TAVERNIER Marie -Laure

Monsieur MUFFAT Michel présente la convention entre la commune de Montriond et la commune de Chaillevette, dans le cadre de l'indemnisation du compte épargne temps de M. CHARIATTO muté, pour un montant de 2 075.00 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la présente convention
- **CHARGE** Monsieur le maire de son application.

Montriond le 12 Décembre 2024

La secrétaire,  
MICHAUD Carole



Le Maire,  
DENNE Jean-Claude

